



LE DEVOIR

Vol. LXXXIV, No 154

MONTRÉAL, LE MERCREDI 7 JUILLET 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

La débandade libérale

Gilles Lesage

Jamais deux sans trois, selon l'adage. Après Montmorency et Anjou, voici que le Parti québécois s'empare facilement du bastion libéral de Portneuf, détenu pendant 20 ans par l'ex-ministre Michel Pagé. Fier avec raison de cette troisième victoire consécutive aux partielles, M. Parizeau en tire la conclusion que c'est un grand pas pour la souveraineté du Québec. Le chef péquiste va un peu vite en affaires.

La performance de M. Roger Bertrand, un excellent candidat, est remarquable. Dans un comté traditionnel plus «pagéiste» que libéral, passer du balayage gouvernemental de septembre 1989 à la forte majorité péquiste de lundi n'est certes pas anodin. D'autant que, contrairement aux deux élections partielles précédentes, près des deux-tiers des électeurs se sont donné la peine de voter. Portneuf avait l'occasion de passer un message net et brutal au gouvernement qui termine péniblement un deuxième mandat. Le comté n'a pas raté cette chance, sans courir quelque risque que ce soit et sans s'engager pour l'avenir. C'est peut-être, probablement même, un indice de ce qui attend les libéraux l'an prochain. Mais il est évidemment prématuré de prétendre que la longue marche vers la souveraineté se terminera en apothéose le soir de la Saint-Jean 1995.

Portneuf vote plutôt contre Bourassa que pour la souveraineté

À l'instar de l'ensemble des Québécois, les Portneuvois avaient de bonnes raisons pour manifester leur mécontentement envers le gouvernement. De fait, les deux-tiers en sont insatisfaits, selon les sondages, ce qui correspond étrangement au maigre tiers du vote populaire que le candidat Gilles Portelance a gardé de peine et de misère. En dépit d'investissements majeurs, dans l'aluminerie Lauralco notamment,

plus de 20% des Portneuvois actifs sont en chômage. Plus de 4000 chômeurs, ça fait beaucoup de morts qui marchent, dirait Félix Leclerc, et qui manifestent leur dépit en votant. Cette grogne est si vive que près de 1200 électeurs ont voté pour le Parti j'en peux pas (sic), et presque autant pour un libéral indépendant. Indice d'une grave crise de confiance envers les deux partis «traditionnels».

En plus de faire face à un «contexte économique difficile», pour reprendre l'euphémisme du premier ministre Bourassa, son candidat a fait campagne dans des «circonstances inhabituelles». Et comment donc. C'est d'ailleurs un autre signe de débandade quand un parti aussi fort et bien organisé que le PLQ se trompe au point de faire confiance à un jeune candidat qui «enjolie» sa feuille de route. Il faut que le ministre-organisateur Marc-Yvan Côté ait perdu sa touche magique pour présenter son protégé Eric Dorion comme le «prototype du candidat libéral», et que M. Bourassa renchérisse en l'accablant à la relève et au renouveau. M. Dorion a dû se désister, ne laissant à M. Portelance qu'un mois pour faire campagne. Le PLQ n'avait pas besoin de cette gaffe pour faire mauvaise figure.

En entrevue, l'ex-ministre Pagé disait en fin de semaine qu'il connaissait bien ses concitoyens, qu'ils étaient «sages» et protégeraient le fief libéral. C'est précisément parce qu'ils sont sages qu'ils ont exprimé si massivement leur dépit et leur désillusion. À l'évidence, le thermomètre de Portneuf est surchauffé et permet de mesurer l'ampleur dévastatrice des griefs populaires. D'autant que ce coup de semonce survient alors que la récession n'en finit plus de faire des ravages et que la surtaxe rétroactive sur l'impôt est ressentie comme une taloche cuisante.

Certes, il a été question de souveraineté au cours de cette campagne. Mais ce ne fut pas, loin de là, le thème principal ou dominant. Seul M. Parizeau, à vrai dire, en a parlé abondamment au cours de ses deux visites. Son candidat, M. Bertrand, n'a pas caché l'option qui est désormais la sienne; mais il a traité surtout de pain et de beurre, comme il se doit, d'emploi et de chômage, gardant en réserve «pour quand ça comptera» le débat fondamental sur l'avenir du Québec. Les libéraux, fatigués et amochés, n'en ont pas parlé non plus. Peut-être auraient-ils dû le faire, ainsi que le prétendait le ministre Cannon, lundi soir. Mais pour attaquer le PQ sur ce point central, il aurait fallu que le gouvernement ait des horizons emballants, encore mieux, un nouveau projet de société à soumettre. Ce qui lui fait terriblement défaut, ainsi que l'ex-député Guy Bélanger l'a fait ressortir avec éclat, à la mi-juin.

Durant son premier mandat, le PQ a perdu toutes les partielles, ce qui ne l'a pas empêché de se faire réélire facilement, en avril 1981. À l'inverse, élu dans une partielle en juin 1985, M. Bourassa s'est fait battre aux générales suivantes et a dû se réfugier dans Saint-Laurent. Tant et si bien que les partielles peuvent être un bon «thermomètre», selon l'expression du professeur Louis Massicotte, mais ce ne sont pas les meilleurs «baromètres» qui soient. D'autant que le gouvernement a un an pour s'amender et rectifier le tir. Peut-être même pour se donner un nouveau chef. Ce qui, comme dans le cas des conservateurs à Ottawa, donnerait une tout autre perspective électorale.

La condamnation des trois partielles est sévère mais méritée. Elle n'est toutefois pas sans appel et démontre qu'un nombre croissant de Québécois ne se retrouvent ni dans le PLQ ni dans le PQ. Vague aspiration vers une troisième voie, qui sait?

VOIR AUSSI
Roger Bertrand croit que le projet souverainiste a été mis en lumière.....page A-4

INDEX

Les Actualités...A2	Éditorial.....A6	
Agenda culturel...B7	Idées.....A7	
Annonces classées...E2	Le Monde.....B3	Météo
Avis publics.....B4	Montréal.....A3	
Culture.....B8	Mots croisés.....B2	Passages
Découvertes.....B1	Politique.....A4	nuageux
Économie.....A5	Les Sports.....B6	Max.: 30
		Détails en B-4



CULTURE
«Camping» ne vaut pas l'attente
PAGE B-8

MONTRÉAL
De l'aide pour les
chômeurs entrepreneurs
PAGE A-3



ÉCONOMIE
Nova Bus relance
l'usine de MCI
PAGE A-5

101 000 spectateurs suent pour Galliano



Plus de 101 000 spectateurs ont accepté le pari impossible du groupe britannique Galliano: faire un pied de nez à la canicule et se donner encore plus chaud. Inconnus hier, les quinze musiciens ont servi aux festivaliers un mélange de funk, de soul et de rap dont leurs jambes se souviendront.



PHOTOS JACQUES NADEAU

Au rythme du new jazz swing

SYLVAIN CORMIER
LE DEVOIR

Quand André Ménard, le principal protagoniste du FIJM, est apparu au milieu de la foule, il irradiait. C'était la chaleur, sans doute, mais aussi la certitude d'avoir gagné son pari. Un pari dont les cotes ne jouaient certes pas en sa faveur. Pensez donc, attirer le festivalier moyen, le festivalier affamé et le festivalier d'occasion à un happening de new jazz swing, d'acid funk, de hip hop, de funk genre années 70, de soul et de hardcore rap, leur faire découvrir de parfaits inconnus, et supposer qu'ils vont ressortir de là transfor-

més. «Il y a des soirées qui doivent changer la vie de Montréal», a lancé Ménard aux 101 092 spectateurs (le chiffre d'Impact-Recherche), qui ont couru avec lui le beau risque de la nouveauté. Car s'ils ne sont pas nécessairement partis chamboulés, ils savent dorénavant de quoi se chauffe Galliano, le groupe-phare du mouvement acid-jazz britannique qui succédait hier soir aux Johnny Clegg, Urban Sax, Pat Metheny et autres Uzeb dans le rôle-titre du grand spectacle gratuit du FIJM. Difficile de croire que tout cela tenait à un

VOIR PAGE A-8: JAZZ

Formation de la main-d'oeuvre

Ottawa ranime les espoirs de Québec

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Ottawa entrouvre la porte à Québec dans le dossier de la formation de la main-d'oeuvre.

En réunissant sous un même toit toutes les ressources fédérales en matière de travail, d'assurance-chômage et de développement de la main-d'oeuvre, Ottawa pourra regarder «de façon cohérente et consistante» qui est le mieux placé pour «livrer les services», a expliqué le ministre Bernard Valcourt au DEVOIR.

Titulaire du nouveau superministère des Ressources humaines et du Travail, créé lors de la formation du cabinet de la première ministre Kim Campbell, M. Valcourt croit que ces nouvelles responsabilités lui permettront de mieux s'occuper du «défi fondamental que représente la formation de la main-d'oeuvre et des ressources humaines».

Selon lui, la nouvelle organisation mise en place par la première ministre Campbell permettra de travailler à une restructuration des activités et des services gouvernementaux «de concert avec les provinces».

Avec ses propos, le ministre ranime les espoirs de Québec dans le dossier de la formation de la main-d'oeuvre.

«C'est une ouverture, un discours encourageant, très positif. On n'a plus les moyens de mal utiliser nos ressources», a commenté Jean-Paul Arsenault, président de la nouvelle Société québécoise de formation de la main-d'oeuvre (SQDM) qui a vu le jour en avril dernier.

En créant la SQDM, Québec démontre qu'il se croyait le «mieux placé» pour gérer le dossier de la formation de la main-d'oeuvre.

«Il faut trouver des solutions», affirme le ministre Valcourt

D'abord à l'ordre du jour des dernières négociations constitutionnelles, la formation de la main-d'oeuvre a été au centre des discussions entre Québec et Ottawa au cours des derniers mois. Québec souhaitait voir les pouvoirs d'Ottawa en la matière lui être transférés. Au moins dans le cadre d'une entente administrative. Mais aucune entente n'a été conclue jusqu'à présent.

«On continue de négocier entre fonctionnaires, a précisé le président de la SQDM. On attend maintenant des solutions politiques.»

En vacances, le responsable de ce dossier, le ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle André Bourbeau n'a pu commenter les propos de M. Valcourt.

Dans ce qu'il n'ose appeler sa nou-

VOIR PAGE A-8: VALCOURT

Taux de chômage

Le Canada ne fait pas si mauvaise figure, soutient Campbell

PC ET AFP

Tokyo — Le chômage endémique qui sévit dans les pays du G-7 sera à l'ordre du jour du sommet, le Canada enregistrant à ce titre la pire performance des sept pays les plus industrialisés.

Pourtant, même avec son taux de chômage de 11,3% le Canada ne fait pas si piètre figure sous certains aspects, assurait hier à Tokyo la première ministre canadienne, Mme Kim Campbell.

Ainsi, comparé à l'Europe, le Canada a une proportion moins importante de chômeurs de longue durée, soulignait-elle.

«Il est important de souligner que le chômage est un problème global. Nous allons le constater au cours du sommet: ce n'est pas un problème

propre au Canada ou à l'Amérique du Nord», commentait Mme Campbell, à son arrivée hier au sommet du Groupe des sept.

La première ministre du Canada souhaite d'ailleurs que les Sept mettent l'épaule à la roue pour remettre à l'ouvrage leur 23 millions de chômeurs.

C'est une Kim Campbell confiante qui est arrivée au sommet de Tokyo, forte d'une cote de popula-

VOIR PAGE A-8: CAMPBELL

Trente ans pour atteindre le sommet

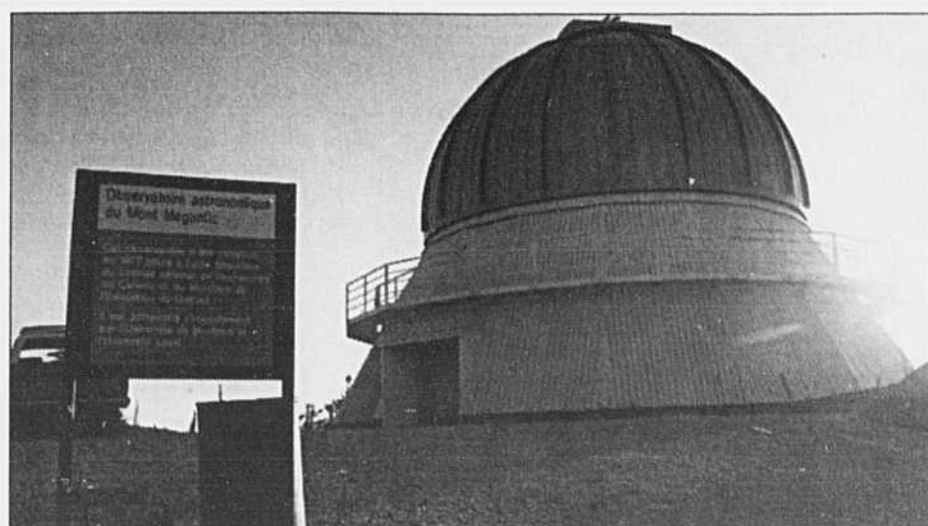
Le parc provincial du mont Mégantic deviendra bientôt réalité

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le bon génie des alpages et des sommets n'a pas souvent travaillé du côté du mont Mégantic aux cours des dernières décennies. Alors qu'il faut habituellement une quinzaine d'années tout au plus pour constituer un parc, les partisans de la création du parc provincial protégeant le plus haut sommet de l'est de l'Estrie travaillent déjà depuis deux fois plus longtemps à la réalisation de leur rêve.

Mais cette fois, ça y est presque. Plus que jamais en tout cas, puisque le gouvernement promet la création du parc d'ici la fin de l'an prochain. «Le décret officialisant la création pourrait même être déposé dès cet automne», annonce fièrement Bernard Larouche, porte-parole du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) de la région de l'Estrie.

Il aura tout de même fallu 30 ans! C'est long. Très long. Le temps pour un chêne d'atteindre la hauteur d'une maison, mais pas pour les plus in-



PHOTOS STÉPHANE BAILLARGEON



L'observatoire du mont Mégantic serait au coeur du nouveau parc provincial, un projet porté à bout de bras par Bernard Malenfant.

décrotables optimistes de perdre espoir. «Le projet est maintenant trop avancé pour que le parc nous échappe», dit Bernard Malenfant, qui travaille depuis 15 ans comme technicien à l'Observatoire installé au sommet du mont.

Malenfant porte le projet à bout de bras, comme un Atlas, depuis le début. Comme écolo président de l'organisme Sentiers mont Mégantic et

VOIR PAGE A-8: MÉGANTIC

LE DEVOIR

MONTREAL



L'AGENDA

Plonger dans les livres

Les parapets des quais de la Seine sont bien loin, mais des bouquinistes parisiens sont arrivés depuis la semaine dernière dans le Vieux-Port nous apporter un peu du charme de là-bas. Ils en sont à leur 2e visite en terre montréalaise. Sept bouquinistes lyonnais et quelques-uns québécois sont également de la partie. Leurs caisses débordantes de livres sont offertes à l'assaut de la population jusqu'au 25 juillet prochain sur la Promenade du Vieux-Port. Les amateurs y trouveront également de l'animation de tous genres; jusqu'à dimanche: marathon de lecture, bingo des livres, projections de films, etc.

Musique bolivienne

Pour les amoureux de rythmes sud-américains, Los Masis est en spectacle ce soir, au Théâtre de Verdure du parc Lafontaine. Pour connaisseur ou profane, le rendez-vous avec la musique traditionnelle bolivienne est à 20h30. C'est gratuit.

Concerts spirituels

C'est ce soir que s'ouvre la 22e saison de récitals d'orgue à l'Oratoire Saint-Joseph avec l'organiste Rachel Laurin. Cette dernière interprétera plusieurs oeuvres d'Alexandre Guilmant qui fut l'un des principaux artisans du rayonnement de l'orgue au XIXe siècle. La programmation des Concerts spirituels se poursuivra jusqu'au 1er septembre, à tous les mercredis soir, 20h. Les billets (8\$) sont en vente à l'entrée de la basilique.

Folklore chinois

Le Jardin botanique perce une petite brèche dans la culture chinoise cet été en présentant jusqu'au 25 juillet prochain, l'Ensemble folklorique de Chine. Les 23 artistes qui composent la troupe, se produisent en spectacle du mardi au dimanche, à 13h30, 14h30 et 15h30, au Jardin de Chine. Ils nous feront découvrir les danses, les musiques et les costumes traditionnels des peuples du sud-ouest de la Chine. Vous pourrez faire d'une pierre deux coups: en déboursant 7\$ pour assister à l'événement, vous pourrez visiter le Jardin botanique.

KATHLEEN LÉVESQUE

Suzanne Poirier empêtrée dans les démêlés juridiques

LE DEVOIR

Suzanne Poirier, la malheureuse Sabonnée de la bibliothèque de Lachine, continue de vivre des démêlés juridiques.

La Cour supérieure a jugé hier qu'elle ne pouvait se pencher sur la décision du juge de la Cour municipale de Lachine qui avait imposé une peine d'emprisonnement et une amende de 835\$ à Mme Poirier parce qu'elle avait perdu un livre et tardé d'en remettre deux autres. La Cour supérieure ne peut réviser cette décision parce que le nouveau Code de procédure pénale ne lui donnerait pas cette juridiction.

«Je ne peux pas croire qu'on ne peut pas appeler d'une décision d'un juge de la Cour municipale de Lachine», s'est offusqué l'avocat de Mme Poirier qui compte bien en appeler de la décision de la Cour supérieure.

Un juge de la Cour municipale de Lachine avait décidé d'imposer une peine de prison à Mme Poirier après qu'elle ait refusé de payer une amende de 835\$ et de réaliser des travaux communautaires. Récemment, Lachine a atténué la sévérité du règlement municipal qui détermine les amendes aux abonnés de sa bibliothèque. «C'est ma victoire», a dit Mme Poirier qui affirme que toute cette affaire n'est plus qu'une question de procédure.

Mulroney, avocat

PRESSE CANADIENNE

L'ancien premier ministre Brian Mulroney se joindra bel et bien à l'important cabinet d'avocats montréalais Ogilvy Renault, dès son retour d'Europe, c'est-à-dire au début du mois d'août. Il y retrouvera ses vieux camarades de travail Yves Fortier et Bernard Roy.

D'abord annoncée par un quotidien montréalais, la nouvelle a été confirmée hier avec enthousiasme par M. Fortier, ex-représentant officiel du Canada aux Nations unies pendant trois ans: «Confirmer ou nier? Confirmé, bien sûr, c'est vrai». La nature exacte de son travail demeure indéterminée pour le moment. «Le travail d'avocat peut vouloir dire bien des choses, a déclaré M. Fortier, en ajoutant qu'un homme de loi qui n'a pas exercé sa profession depuis plusieurs années devra d'abord voir où il se sent le plus à l'aise.

Les chômeurs des quartiers pauvres pourront devenir entrepreneurs

Ottawa annonce un programme d'aide aux secteurs les plus défavorisés

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Les chômeurs des quartiers les plus défavorisés de Montréal pourront ouvrir leur dépanneur ou leur petite entreprise informatique grâce à un programme d'aide du gouvernement fédéral.

Environ 625 prestataires d'assurance-chômage de cinq secteurs de la métropole pourront profiter du programme d'«Aide au travail indépendant» (ATI) qui met à leur disposition quelque 6,2 millions\$ dès cette année, a annoncé hier le ministre délégué aux Ressources humaines et au Travail, Bernard Valcourt.

Avec le taux de chômage de 14,6% qui sévit à Montréal, Ottawa croit qu'il est temps d'agir dans les secteurs les plus pauvres de la métropole: Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, Mercier/Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont/Petite-Patrie, Villieray/Parc Extension, Saint-Michel et Sud-Ouest.

Seuls les prestataires d'assurance-chômage sont éligibles à ce programme. Ils doivent vivre dans l'une des cinq zones désignées et prêts à

partir leur entreprise. Un plan d'affaires, un projet d'entreprise viable, un investissement personnel d'au moins 25% (maximum 4000\$) du montant versé par le gouvernement, telles sont les exigences que devront rencontrer les chômeurs. Le participant recevra ses prestations régulières d'assurance-chômage pour une période maximale de 52 semaines.

«Les chômeurs qui ont des idées pourront les exploiter dans le cadre de ce programme. La créativité sera encouragée et non pénalisée», a dit Jean Corbeil, ministre des Transports et ministre responsable de Montréal, présent à la conférence de presse.

Montréal est le premier centre urbain au Québec à être éligible à ce programme. «J'encourage les Montréalais à croire et à oser», a dit John Gardiner, vice-président du comité exécutif de Montréal et responsable du développement économique, qui a bien accueilli le programme d'Ottawa.

Depuis sa création il y a trois ans, le programme était réservé aux zones rurales défavorisées dont les



Bernard Valcourt

taux de chômage étaient les plus élevés. Le programme a été un succès, a dit le ministre Valcourt.

L'an dernier, quelque 1157 Québécois en régions ont utilisé ce programme.

Selon un sondage mené par Emploi et Immigration Canada, environ trois nouveaux entrepreneurs sur quatre conserveraient leur entreprise après qu'ils aient cessé de recevoir leurs prestations.

«On ne se leurre pas, on ne commencera pas des General Motors avec notre programme. On parle de TTE, des «tites», «tites» entreprises», a dit le ministre Valcourt.

Jusqu'à présent, les nouvelles entreprises ouvrent en majorité dans le secteur des services: dépanneurs, entreprises de nettoyage, d'informatique. «Tout est possible. Mais on n'ouvrira pas de boîtes de danseuses», a-t-il précisé.

Les gens intéressés à participer peuvent s'informer plus avant dans les centres d'Emploi et Immigration Canada ou auprès des organismes communautaires.

Liés par contrat au gouvernement, ces organismes coordonnent les efforts des entrepreneurs, leur donnent des conseils en gestion, de la formation et du soutien technique aux participants.

L'an dernier, Ottawa a dépensé 12 millions\$ au Québec dans le cadre de son programme ATI. En 1993, cette somme est passée à quelque 33 millions\$. Ottawa aidera ainsi 2000 prestataires d'assurance-chômage à mettre sur pied leur entreprise.

Eugène Flibotte obtient gain de cause

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Le septuagénaire Eugène Flibotte a vaincu Saint-Basile-Le-Grand.

Dans cette histoire rocambolesque que les médias n'hésitent plus à appeler l'«affaire Flibotte», la Cour supérieure a jugé que Saint-Basile-Le-Grand ne pouvait exproprier le bout de terrain du septuagénaire dans le but d'y maintenir un tuyau d'égout installé là, par erreur... il y a plus de quatre ans.

Toute cette histoire remonte à 1988.

Contre la volonté de M. Flibotte, Saint-Basile a alors installé ce tuyau dans l'espoir de soulager son système d'évacuation des eaux, débordé lors des périodes de grande pluie, et d'en déverser le trop-plein dans un ruisseau.

Pour ce faire, elle avait obtenu une autorisation du ministère de l'Environnement, valable pour trois ans. Ce délai devait permettre à la municipalité de compléter l'installation de son nouveau système d'assainissement des eaux.

Or, M. Flibotte a toujours affirmé que ce terrain était le sien. Quelques trois années plus tard, de querelles en débats juridiques, Saint-Basile a finalement reconnu que ce fameux terrain ne lui appartenait pas. Mais M. Flibotte n'a pas eu le temps de crier victoire que la municipalité l'informait qu'elle voulait exproprier son terrain. Et maintenir le tuyau en place.

M. Flibotte n'a pas aimé. Il a contesté cette décision en Cour supérieure qui lui a donné raison.

Dans sa récente décision, la Cour supérieure précise que la municipalité veut effectuer des travaux en vertu desquels elle doit être autorisée par le ministère de l'Environnement.

Or, le permis du ministère de l'Environnement est échu. La municipalité avait demandé au ministère de prolonger son certificat d'autorisation pour continuer son déversement dans la rivière. Le ministère n'a toujours pas répondu.

Paradis témoigne mais n'impressionne pas le juge

En désespoir de cause, Saint-Basile-Le-Grand avait même demandé au ministre de l'Environnement Pierre Paradis de s'expliquer devant le tribunal. Nullement impressionné, le juge Bernard Gratton a établi que la municipalité n'a aucun droit d'expropriation du terrain de M. Flibotte puisqu'elle n'a obtenu aucune autorisation du ministère de l'Environnement.

Dans sa décision, le juge précise que le pouvoir de la municipalité provient de l'application de la Loi de l'Environnement et qu'elle ne peut agir sans autorisation.

En voulant exproprier sans autorisation, Saint-Basile «usurpe un droit qu'elle n'a pas», ajoute le juge.

Le juge Gratton réserve à M. Flibotte tous ses recours. De fait, le septuagénaire poursuit déjà Saint-Basile en dommages et intérêts pour une somme minimale de 45 000\$. Il exige également que la municipalité le débarrasse de ce fameux tuyau.

Mens sauna in corpore sano



PHOTO JACQUES NADEAU

QUAND LE SEUL FAIT D'EXISTER fait suer à grosses gouttes, comme c'était le cas hier, une certaine abnégation est nécessaire pour s'aventurer à vélo dans le grand four montréalais. Il faisait si chaud, d'ailleurs, que même cette sculpture de béton, «Monica», sur la promenade Père-Marquette à Lachine, semblait avoir fondu. Mais qu'on se détrompe: la «fragmentation» de l'oeuvre de Jules Lasalle cherche plutôt à «évoquer des interrogations essentielles autour des notions de temps et d'histoire». Le temps, comme dans «beau temps pour s'étendre»...

Surtaxe des immeubles non-résidentiels

Les artistes réclament un statut d'exemption pour leurs ateliers

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Après deux manifestations à l'hôtel de ville de Montréal, des rencontres avec les responsables politiques et administratifs ainsi qu'une tentative de sensibiliser le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, les artistes montréalais piaffent d'impatience dans le dossier de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels. Et à leurs yeux, il y a péril en la demeure.

Tant et tellement d'ailleurs, que le premier réflexe de quelques artistes lorsqu'ils ont appris il y a trois semaines, que la Ville de Montréal suspendait le remboursement de la surtaxe, a été de désertier leurs ateliers. C'est que les artistes ne peuvent faire face à cette dépense dont ils ont été épargnés depuis 1987: leur revenu moyen s'élèverait à 8000\$ par année selon Bastien Gilbert, directeur de l'Association des artistes du domaine réputé des arts visuels (AADRAV).

À l'hôtel de ville, on confirme que les studios d'artistes ne sont pas exemptés au sens de la nouvelle loi sur la fiscalité municipale (Loi 145). «Mais notre mandat est de trouver une interprétation de la loi la plus favorable possible aux artistes», affirme le commissaire principal à la Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEC), Bruno Blache.

L'AADRAV veut que Montréal fasse des démarches auprès du ministre Ryan pour créer un statut d'exemption

pour les artistes. Sous l'ancien régime fiscal, les artistes pouvaient obtenir une subvention équivalente au montant de la taxe d'affaires. L'administration municipale aurait donné en mars dernier, l'assurance aux artistes que rien ne serait changé. Mais voilà, la Ville vient de faire volte-face, et c'est d'ailleurs ce qui a mis le feu aux poudres.

Comme en rendait compte LE DEVOIR il y a déjà deux semaines, le dossier fait actuellement l'objet d'une évaluation auprès d'un comité regroupant des représentants du service des finances, du contentieux et de la CIDEC.

Le comité a d'abord fait l'inventaire du nombre de locaux non résidentiels occupés par des artistes. «Il faudra se demander ensuite, comment peut-on établir des règles objectives pour savoir qui a accès ou non à une exemption», a précisé M. Blache. Une décision devrait être rendue publique d'ici la fin du mois d'août.

Mais les 300 membres de l'AADRAV se disent insatisfaits de cette réponse. «D'une façon ou d'une autre, la Ville doit trouver un moyen de nous rembourser», réclame Bastien Gilbert. «Nous ne sommes pas des commerçants et l'espace que nous occupons est utilisé pour la création», lance Lyne Robichaud, peintre.

Les représentants de l'AADRAV entendent poursuivre leurs pressions. Déjà une pétition circule réclamant le maintien des avantages consentis aux artistes et un amendement à la Loi 145. De plus, une manifestation est prévue pour le 14 juillet prochain pour sensibiliser la population.



Jazziloque

Il y a plusieurs festivals

GILLES ARCHAMBAULT

Je n'ai nullement l'intention de le jacher, j'aime les contrastes. Rien ne me fait plus peur que l'uniformité. A ce chapitre, le Festival m'a gâté hier.

Vers la fin de l'après-midi, j'ai baguenaudé aux alentours de la Place des Arts. Un petit ensemble sans prétentions, Streetnix, à la Terrasse Air Canada, s'adressait à un auditoire composé en partie de familles. On avait traîné là une marmaille qui acceptait de bon gré d'être maquillée sous les traits d'un chat. Tout respirait le pique-nique à la Ronde, les manèges en moins.

À 22 heures 30, sur la Scène Labatt Blues, les enfants qui avaient grandi s'étaient débarrassés de leur père et mère. Zora Young and Her Chicago Blues Posse proposaient une musique torride qui incitait les spectateurs à se balancer en cadence. Plusieurs dansaient, les filles surtout. Elles devaient se croire sur la scène en compagnie de la Zora aux formes pleines que mettait en évidence un ensemble d'un rouge écarlate. Un public dense qui, de l'endroit où j'étais, semblait une mer agitée par l'orage. Il est des orages qui ne sont pas débridés.

Sous un autre chapiteau, une quintette au nom évocateur d'Évangéline faisait son miel du répertoire conventionnel du blues. Cinq femmes qu'on était venu entendre en moins grand nombre. Ce qui ne veut pas dire qu'on ménageait ses applaudissements. Un public jeune là aussi pour qui l'heure du sommeil viendrait bien plus tard.

En pareille circonstance, je ne cesse d'être perplexe. Je ne suis pas un incondicional du blues. La passion que j'ai toujours pour l'oeuvre d'un Lightnin' Hopkins ne résiste pas à l'écoute d'une enfilade de phrases prévisibles. Après deux ou trois morceaux, je m'éloigne. La plupart du temps toutefois il me reste en tête un refrain. Il y a aussi que je ne déteste pas être au milieu de jeunes. Je me sens alors en pays étranger. Un pays dont les moeurs vous seront à jamais imperceptibles.

Plus tôt dans la soirée, à la salle Maisonneuve, puis à Wilfrid-Pelletier, c'était une toute autre affaire. Auditoire en majorité anglophone et ventripotent. Les femmes avaient revêtu leurs robes de soie. Avec mon T-shirt, je me sentais fort joliment à l'écart. Ce public fit fête à Dee Dee Bridgewater et à John Pizzarelli. La première qui cabotine avec élégance change à ravir quelques standards, dont un merveilleux Lullaby of Birdland. Je ne serai pas aussi clément pour le chanteur-guitariste dont j'ai peu prisé la performance. Quatre pièces m'ont suffi pour classer au rayon de la nostalgie sur commande sa récréation des grands succès de l'époque des big bands. Il nous a pourtant donné quelques bons disques en compagnie de son père, Buck Pizzarelli. C'était avant qu'il devienne à Novus Recording Star.

J'ai quitté le crooner pour George Shearing et Joe Williams. Très en forme, le pianiste a trouvé en Neil Swainson un contre-bassiste remarquable. Les deux nous ont offert un jazz subtil, intelligent. Après l'entracte, arriva Joe Williams. Ce chanteur que j'adore ne m'a pas semblé en voix hier. Peut-être est-ce à cause d'une certaine fatigue, mais il n'avait pas tout à fait ce dynamisme qui lui est coutumier. Ce qui ne l'empêche cependant pas de se déchaîner à l'occasion de quelques-uns de ces blues de son répertoire. George Shearing le suivait avec une extrême aisance dans ce territoire qui paraissait éloigné de celui qu'il avait plus tôt exploré.

Étrange soirée, vous ne trouvez pas? Dire qu'il y a des gens qui doivent voyager pour traquer l'insolite.

ROBIC
DEPUIS 1992
AGENTS DES BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2V 3K2
Tél: (514) 845-7874 Tél. Fax: (514) 989-0040
La maîtrise des intangibles

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

La pénurie d'anesthésistes

Un problème prévisible depuis dix ans

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

La pénurie d'anesthésistes qui frappe plusieurs centres hospitaliers québécois était prévisible depuis au moins dix ans. L'Association des anesthésistes en a maintes fois averti le ministère de la Santé. En vain.

«Maintenant que le feu est pris en ville, dit le président de l'Association, le Dr Jacques Demers, faisant allusion aux coupures de services à Saint-Eustache et celles, prochaines, à Drummondville, le ministère commence à réaliser l'ampleur du problème.»

Car problème il y a: on estime qu'il manque environ 80 anesthésistes au Québec. Il en sort à peine quatorze par année des différentes universités, et la formation dans cette spécialité est de cinq ans. De plus, l'âge moyen des 525 anesthésistes grimpe rapidement. «On a fait tout ce qui était humainement possible pour prévenir cette pénurie auprès du ministère, dit le Dr Demers. Mais les fonctionnaires ont une vision simpliste des choses. Ils nous disaient toujours: «Vous êtes suffisamment nombreux, mais mal distribués». Maintenant que l'ensemble du Québec est touché, ils commencent à changer de discours.»

A court terme, il n'y a pas de solutions, ajoute le Dr Demers, et les centres hospitaliers québécois continueront de subir des crises épisodiques. Il faudra jumeler des hôpitaux, regrouper des services, «rationaliser» au maximum.

Les anesthésistes ne sont d'ailleurs pas les seuls spécialistes à se faire rares. Alors que la demande vis-à-vis des différentes disciplines médicales n'a cessé d'augmenter au Québec, il se forme de 10 à 20% moins de spécialistes qu'il y a 15 ans, à cause des contingents imposés par Québec. Certaines données annoncent déjà des lendemains difficiles: d'ici trois ans, il ne restera plus que 26 neurochirurgiens au Québec. Et cela prend 12 ans pour assurer la formation d'un seul d'entre eux.

«Ça craque de partout», entend-on dans les milieux hospitaliers, mais ce sont les anesthésistes qui auront provoqué les crises les plus aiguës cet été. Après avoir pensé les manques en région, criants il y a quelques années, Québec se retrouve avec des trous béants dans la région périphérique de Montréal. Saint-Eustache n'a plus d'anesthésistes, Le Gardeur et Anna-Laberge en cherchent activement, et à Drummondville, l'hôpital Sainte-Croix fonctionne avec «un anesthésiste et trois quarts», l'un des deux ayant 70 ans et n'assurant plus qu'un week-end par mois. Selon les recommandations de la Régie régionale, il en faudrait au moins quatre pour assurer les services.

Drummondville vient d'ailleurs de mettre en place un «corridor de services» reliant les centres hospitaliers de Trois-Rivières et de Sherbrooke pour pallier au moment imminent où il n'y aura plus un anesthésiste en service à l'hôpital. Situation typique de la ceinture montréalaise. «Je ne peux pas compétitionner avec les

gros centres de Montréal, qui ont de grandes équipes stimulantes, pour attirer des anesthésistes, dit le directeur-général de l'établissement, Joachim Bastida. Et Drummondville n'est pas une région éloignée et ne bénéficie donc pas des primes de 130% sur les salaires.»

Les «zones désignées» par Québec reçoivent tous les finissants contractuels, quelques boursiers, et plusieurs jeunes désireux de faire des économies. Montréal obtient les autres. Les régions «non-éloignées» mais pas vraiment près non plus sont les grandes perdantes de la réforme Côté. Non loin de Drummondville, à Asbestos, il y a même pénurie de médecins omnipraticiens. «Tous les jeunes finissants cette année sont allés en régions éloignées, dit le Dr François Melançon, président du Conseil de médecins-dentistes du Centre hospitalier d'Asbestos. Nous n'avons reçu aucune demande d'emploi!»

Le Dr Melançon se dit d'autant plus «las et écoeuré» lorsqu'il entend l'histoire d'Anh-Tai Lê, ce jeune anesthésiste de Sherbrooke dont Le Devoir a rapporté le cas hier. Ce dernier est obligé de rejoindre l'équipe de Rimouski, déjà fort bien pourvue en anesthésistes, alors qu'à la fois les centres hospitaliers de Drummondville et de Saint-Eustache en réclament les services. Le Dr Melançon est impliqué dans ce dossier puisque la conjointe de Lê, France Gélinas, est urgentologue à Asbestos. Il perd ainsi l'une de ses spécialistes, qui n'a reçu aucune assurance de pouvoir travailler dans la région du Bas-Saint-Laurent, là où Québec a «désigné»

son conjoint.

Sollicité par le Dr Melançon, le ministre Marc-Yvan Côté n'a pas démordu: Anh-Tai Lê devra aller à Rimouski. «En politique, il ne faut pas perdre la face. Quitte à commettre des gestes stupides.»

Le cas Lê n'est pas simple, soutient de son côté le Dr Jacques Demers, de l'Association des anesthésistes. Le principe de distribution des spécialistes en région est louable. «Et je sais que Marc-Yvan Côté veut faire de l'hôpital de Rimouski un pôle régional.» Et puis Anh-Tai Lê a bel et bien signé cet engagement auprès de Québec au début de ses études. Le rompre lui coûterait 200 000\$, advenant que Québec accepte simplement «d'ouvrir son dossier». «C'est sérieux. Si le ministère plie dans ce cas, estime le Dr Demers, cela créera un précédent dangereux.»

Mais la question va bien au-delà du cas de Anh-Tai Lê, ajoute-t-il. Si Québec est trop intransigeant, les spécialistes iront travailler dans d'autres provinces, là où leur salaire, selon la Fédération des médecins spécialistes, sera en moyenne 35% plus élevé. Ils sont fort sollicités et un exode se dessine, constate le Dr Demers. «L'hôpital de Moncton a promis mer et monde à Anh-Tai Lê pour l'attirer chez eux, et c'est le contribuable québécois qui paiera, car toutes ses années d'étude profiteront à d'autres.» Le jeune Lê songe en effet à l'exil au Nouveau-Brunswick. Mais non pas pour la mer et le monde, dit-il. Simplement pour obtenir du travail pour sa conjointe et lui, dans la même ville.

VALCOURT Québec attend

SUITE DE LA PAGE 1

velle approche, le ministre désigné des Ressources humaines et du Travail dit «privilégier» ce qu'il voit au Québec.

En fait, le ministre Valcourt aime bien la nouvelle SQDM que le ministre Bourbeau a mise sur pied. «Ce partenariat entre le gouvernement et les entreprises privées est un exemple à suivre», dit-il.

Prenant le relais du ministère de la Main-d'œuvre du Québec et de la Commission de formation professionnelle, la SQDM a amorcé ses activités le premier avril dernier. Des membres des syndicats et du patronat siègent à son conseil d'administration.

La SQDM a hérité des budgets et des employés du ministère de la Main-d'œuvre et de la Commission de formation professionnelle. Elle devait également devenir un guichet unique des ressources humaines en gérant le système d'assurance-chômage et les budgets qu'Ottawa dépense au Québec en for-

mation de la main-d'œuvre. Une entente administrative était nécessaire entre Ottawa et Québec. Québec attend toujours.

«Il ne faut pas croire que toutes discussions entre fonctionnaires sont arrêtées», a dit le ministre Valcourt sans toutefois s'avancer sur la question.

«Il faut arrêter de trébucher dans les fleurs du tapis et dans les questions de juridiction. Il faut trouver des solutions», a précisé le ministre Valcourt.

A la tête de son nouveau superministère, le ministre Valcourt veut «voir à éliminer le double emploi et le déboulement dans la fonction publique». A ce propos, le ministre Valcourt attend un rapport de ces hauts fonctionnaires qui ont le mandat d'examiner les questions du développement et de la formation de la main-d'œuvre. Le rapport est attendu d'ici quelques semaines.

«Les ressources naturelles ont bien servi le Canada par le passé. Nous devons maintenant nous tourner vers les ressources humaines», a dit le ministre.

rité encore élevée, contrairement à plusieurs de ses homologues. Mme Campbell, la seule femme parmi les dirigeants du G7, effectue son premier déplacement à l'étranger depuis son entrée en fonction, le 25 juin dernier.

Quelques heures après son arrivée, elle a rencontré le premier ministre britannique, John Major, dans le cadre d'une série d'entretiens précédant le sommet.

Le chef du gouvernement canadien compte notamment plaider auprès de ses partenaires en faveur d'un accord de commerce mondial.

Elle prévoit des échanges corsés, à l'occasion, autour de la table. «Ce processus a commencé à une époque où la prospérité était plus grande.

«Il est peut-être plus facile de discuter quand tout va bien dans le monde, quand l'optimisme est de rigueur et qu'il permet de faire les concessions nécessaires pour en venir à des consensus. Ce sera une occasion de tester notre capacité de travailler ensemble.»

Conjoncture économique mondiale critique, libre-échange en danger, hésitations de la communauté internationale devant les conflits régionaux, Russie toujours fragile: le rideau se lève aujourd'hui à Tokyo sur un 19e sommet du Groupe des sept grands pays les plus industrialisés (G7), au menu chargé mais aux résultats incertains.

Le président américain Bill Clinton, bien décidé à ne pas manquer son premier rendez-vous sur la scène mondiale, a ouvert le feu, dès son arrivée hier après-midi à Tokyo, par un entretien avec le premier ministre japonais Miichi Miyazawa. Ils n'ont pu constater la persistance de leur désaccord sur le déficit du commerce bilatéral. Cependant, a assuré M. Clinton, «des progrès significatifs ont été accomplis» ces derniers jours.

«Nous avons réaffirmé notre conviction de l'importance d'établir un cadre», a-t-il souligné au cours d'une conférence de presse, en précisant que les discussions allaient se poursuivre «avec intensité» dans les prochains jours.

Une percée commerciale américano-japonaise aurait été de bon augure pour donner une impulsion politique aux négociations de l'Uruguay Round sur le commerce mondial, qui divisent encore gravement les Sept.

Une rencontre quadrilatérale sur le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) était organisée hier soir à Tokyo, mais le sommet risque de se limiter à un «paquet minimum» sur la question de la réduction des droits de douane ou,

CAMPBELL Des échanges corsés

SUITE DE LA PAGE 1



La première ministre Kim Campbell a rencontré le premier ministre britannique, John Major, dans le cadre d'une série d'entretiens précédant le sommet.

à défaut, à une simple déclaration de principe sur les négociations commerciales du GATT, indiquant hier une source diplomatique occidentale.

Une réunion d'experts du Japon, des États-Unis, de la CEE et du Canada, la semaine dernière à Toronto, n'a guère permis de progresser, avec un face-à-face américain-européen au cours duquel les États-Unis ont refusé une réduction des «pics tarifaires» pour les produits textiles.

La question du commerce des services n'a pas été abordée, tandis que le désaccord demeure marqué à propos de la réduction des droits de douane pour l'électronique qui inquiète tout particulièrement la CEE.

«Nous n'avons pas encore trouvé d'accord sur ce point», a pour sa part déclaré hier Leon Brittan, vice-président de la Commission européenne, à l'issue d'une rencontre Japon-CEE.

Pour relancer les pourparlers, le président américain a proposé avant son départ de San Francisco de tenir à l'automne à Washington une conférence ministérielle du G7 (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne) sur le chômage. Le ministre japonais des Affaires

étrangères Kabun Muto a aussitôt salué cette «excellente idée» mais le Japon, président en exercice du G7 jusqu'à la fin de l'année, entend voir cette réunion se tenir à Tokyo.

Pour l'aide à la Russie, qui sera l'occasion d'une rencontre, vendredi, du G7 avec le président Boris Eltsine, la Maison Blanche a dû revoir à la baisse l'objectif de 4 milliards de dollars de financements supplémentaires qu'elle souhaitait voir annoncés à Tokyo. Le chiffre de 2 milliards de dollars est désormais avancé pour un fonds d'aide aux privatisations.

C'est finalement dans la réaffirmation des engagements de défense des États-Unis en Asie, notamment devant la menace de la Corée du Nord de quitter le Traité de non prolifération nucléaire (TNP), que le président Clinton est apparu le plus à l'aise. «Les États-Unis n'ont aucune intention d'affaiblir leurs engagements de sécurité dans le Pacifique, aussi bien vis-à-vis du Japon que de la Corée du Sud», a-t-il souligné.

Les chefs d'État et de gouvernement ont débarqué hier dans une ville sous haute surveillance, avec un dispositif policier de 36 000 hommes pour parer aux menaces terroristes.

MÉGANTIC Un seul problème

SUITE DE LA PAGE 1

omme scientifique impliqué dans le projet de centre d'interprétation de l'astronomie de la Fondation d'Astronomie du Québec (FAQ), un complexe pédagogique qui pourrait également voir le jour avec le parc provincial.

Tout est là, entre le bon plancher des vaches et la Voie lactée. «De la Terre aux étoiles», comme le dit le projet gouvernemental. L'idée est de protéger le site naturel du mont et de l'aménager pour que les fans du vert puissent en profiter, et en même temps de «redonner le Ciel aux gens».

- Amenez des projets!

Au milieu des années 1960, des organismes régionaux ont lancé l'idée de développer des stations de plein air et des centres de ski sur le massif qui domine la partie est des Cantons. Des chercheurs de l'Université de Sherbrooke ont ensuite confirmé la possibilité d'exploiter commercialement le mont, mais ont aussi souligné l'intérêt de créer une réserve naturelle à cet endroit où se marient les forêts de feuillus et de conifères.

Dix ans plus tard, des astronomes des universités de Montréal et de Laval ont commencé à penser au mont pour ce qui se trouve au-dessus de ses 1 105 mètres d'altitude. Une dizaine d'hectares ont été concédés aux fous des étoiles. Leur observatoire trône au sommet depuis 1977. «On voulait un endroit plongé dans le noir avec très peu d'interférence lumineuse, c'est très important pour notre travail», explique le professeur René Racine de l'UdeM.

La coupole des scientifiques a décidé de la suite du projet. Il n'était plus question d'ouvrir des pistes de ski ou des campings, obscurité oblige, mais on pouvait toujours confirmer la vocation écologique, scientifique et pédagogique du coin.

D'autant plus que depuis la fin des années 1970, chaque année, surtout l'été, de 15 000 à 20 000 personnes empruntent la petite route sinueuse dans l'espoir de jeter un coup d'oeil par le télescope. On les reçoit comme on peut, sans services sanitaires, sans restaurant, avec quatre guides-étudiants participant à des programmes d'emplois. Bernard Malenfant garde son sourire et répond aussi aux questions, toujours affable, même si ce n'est pas dans ses «définitions de tâches». «L'idée d'un centre d'interprétation de l'astronomie s'est imposée d'elle-même», dit-il.

- Maudit moratoire!

Un comité intermunicipal touristique rassemblant toutes les municipalités du secteur (La Patrie, Val-Racine, Scotstown...) a endossé l'idée au début des an-

nées 1980 et l'a arimée au projet de parc provincial. L'affaire était sur le point de se conclure quand, en 1985, le gouvernement du Québec a décrété un moratoire sur la création de nouveaux parcs. «On était complètement découragés», se rappelle maintenant Chantal Ouellet, mairesse de Scotstown depuis 1986, maintenant présidente du Comité intermunicipal.

La suspension devait permettre de consolider et de réorienter le réseau de parcs. Elle a duré jusqu'en 1991 et a au moins permis de redéfinir les critères de création de nouveaux espaces protégés.

Dans les documents officiels du MLCP, la priorité est maintenant accordée aux régions mal desservies et à celles qui montrent un intérêt pour l'investissement dans le développement des installations. Une vingtaine de projets sont maintenant examinés, dont quatre au sud du 50e parallèle, dans l'Outaouais, au Lac-Saint-Jean, sur l'île d'Anticosti, et, bien sûr, au mont Mégantic.

Une soixantaine d'organismes estriens ont déposé des mémoires aux audiences publiques qui se sont déroulées au début du mois de juin. «J'ai présenté trois mémoires et je portais trois cravates, une pour chacun des organismes que je représente», ironise l'omniprésent Malenfant.

Aucun des aspects essentiels du projet n'a été contesté. Le projet de parc couvre une superficie de près de 59 kilomètres carrés. Le MLCP prévoit investir près de trois millions \$ pour améliorer les infrastructures (asphaltage des routes, construction de belvédères, etc.).

Le seul gros problème demeure les coûts du fameux Centre d'astronomie. La FAQ rêve d'installer un module d'interaction boursé de jeux-questionnaires, un module de simulation sur l'histoire du système solaire et un centre d'initiation à l'observation du ciel. «C'est Star Trek, en mieux», résume Malenfant.

Tout cela et plus encore coûterait environ 2,4 millions \$ et le gouvernement demande au milieu de fournir environ 35% du montant (près de 800 000 \$). À peine 100 000 \$ ont été ramassés jusqu'à maintenant. «Le milieu est très pauvre, explique encore le technicien-président. On va avoir énormément de difficultés à atteindre l'objectif.»

Mais tout le monde garde espoir, espère une manne gouvernementale ou privée. Après 30 ans, on est pas à une difficulté près. Et ce parc, la région en a désespérément besoin pour relancer son industrie touristique. «Il y a des centaines d'emplois en jeu, explique la mairesse Ouellet, qui administre une ville où près de la moitié des quelque 650 citoyens ne travaillent pas. C'est notre planche de salut.»

JAZZ Le bonheur d'avoir chaud

SUITE DE LA PAGE 1

simple coup de coeur, à deux chansons entendues au Midem à Cannes, et à l'écoute de deux disques compacts: Ménard, immédiatement conquis, avait décidé en les voyant que la soirée la plus importante du festival leur appartiendrait, coûte que coûte, parce que leur musique lui semblait vitale, irrésistiblement groovy et dansante. Et peut-être justement parce qu'ils sont jeunes et inconnus et que l'avenir est à eux. «J'ai l'impression que notre génération est née dans une impasse, coïncidence entre les idées et les structures du passé et les réalités du présent et de l'avenir», observait Earl Zinger, l'un des quinze membres du posse Galliano en entrevue pour un magazine européen. Faire l'événement ne les aura peut-être pas sortis du cul-de-sac, mais il n'y avait jamais eu autant de gens réunis pour les entendre. De tous âges et de toutes ethnies.

Leur musique ramenait en force le soul et le funk des années 70 au présent, sans nostalgie aucune, juste pour donner de l'âme aux rythmes et du

pois à leur rap. Avec Galliano, on célébrait le retour en grâce du bon vieux piano électrique Fender Rhodes (ou l'équivalent) et ses notes bien rondes, dont les lignes mélodiques et les accords répétitifs servaient le plus souvent de base aux chansons, imposant un groove, une ambiance, un battement qui n'avait rien de machinique. C'était James Brown, Marvin Gaye et l'Average White Band de Pick Up The Pieces à la rencontre de MC Solaar, Ice-T et Prince, sans agressivité, sans le caractère frénétique et hypnotique du technorave. Galliano, c'était le bonheur de vivre et d'avoir chaud.

Avoir chaud. C'était l'histoire de la journée, une journée amazonienne où les vêtements collaient à la peau comme des sparadraps. Au milieu de la foule compacte, ce devait être intentionnel. Et pourtant, plus le show groovait, plus les gens dansaient. Au rappel, quand la formidable Dee Dee Bridgewater est allée ajouter sa voix calorifique aux coulées de lave de Galliano, il faisait tellement chaud que le terroir de la PdA embuait le complexe Desjardins.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 985-3333
ADMINISTRATION	(514) 985-3333
AVIS PUBLICS	(514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES	(514) 985-3344
PUBLICITÉ	(514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS	1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables
pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355 • Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 16H30

2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

LE DEVOIR

LES SPORTS

Giants 13, Expos 5

Un supplice même pour les inconditionnels

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Il n'y avait seulement que 13 173 personnes et les absents n'avaient pas tort.

La preuve, il restait environ 1500 personnes quand le match a pris fin après un supplice de trois heures et neuf minutes.

Comme si c'était possible, les Expos ont fait pire que la veille. En plein festival de jazz, ils ont multiplié les fausses notes.

Ecrasés 10-4 lundi, ils ont aidé les Giants à les battre 13-5, hier.

Pourtant fiable, Marquis Grissom a commis une erreur de deux points à la première et Brian Barnes a donné cinq points à la quatrième.

Les Giants menaient 12-1 après cinq manches. Barnes, qui avait troqué le 47 pour le 41, a manqué son numéro en relève au droitier Kent Bottenfield. En deux manches et deux tiers, il a donné six points et sept coups sûrs, dont un long circuit de deux points à Mark Carreon à la cinquième.

Bottenfield (2-5), lui, a donné cinq points et quatre coups sûrs en deux manches et un tiers. Il n'a donné que deux points mérités mais il a lui-même commis une erreur quand les Giants ont marqué trois points pour l'envoyer aux douches à la troisième.

Comme Barnes, il avait changé son numéro, optant pour le 14 plutôt que le 64 mais rien n'a vraiment changé.

Les Expos ont commis trois erreurs et ils en totalisent maintenant 84. Seuls les Rockies les devançant à ce chapitre dans la Ligue nationale.

Moises Alou a sauvé les meubles en claquant deux circuits en solo contre Bryan Hickerson (2-1). En cinq manches et deux tiers, il a donné neuf coups sûrs et cinq points.

Face à des gauchers, les Expos sont plutôt maladroits. Ils ont perdu 11 de leurs 14 derniers matchs contre des partants gauchers. Les Giants totalisent 35 points à la première manche à leurs 31 derniers matchs. Les Expos, eux, ont donné 25 points à leurs 23 derniers matchs... à la première manche.

SOCCER EUROPÉEN

L'affaire Valenciennes-OM

Le dg de l'équipe marseillaise incarcéré

REUTER

Valenciennes — L'enquête sur l'affaire Valenciennes-OM, qui tient la France en haleine depuis quelques jours tout en jetant le discrédit sur le soccer européen — et sur l'ensemble du sport professionnel —, a connu un développement spectaculaire, hier, avec l'incarcération de Jean-Pierre Bernès, le bras droit de Bernard Tapie, propriétaire de l'équipe.

Le directeur général de l'Olympique de Marseille a été mis en examen, placé sous mandat de dépôt et conduit au service médico-psychologique de la maison d'arrêt de Loos, près de Lille.

«Il y a dans cette affaire des risques de pression, de déperdition de preuves et il m'a semblé que cela justifiait un mandat de dépôt», a déclaré le procureur de la République, Eric de Montgolfier.

L'avocat de Jean-Pierre Bernès, Jean-Louis Pelletier, a annoncé son intention de faire appel de la décision.

«C'est un homme brisé qui ne comprend pas pourquoi on le met en prison comme si c'était un malfaiteur ou comme s'il avait tué quelqu'un», a-t-il dit en insistant sur l'état de santé de son client.

Jean-Pierre Bernès avait quitté vendredi l'hôpital où il était soigné pour une dépression et un léger malaise cardiaque pour l'hôtel de police de Marseille, où il avait été placé en garde à vue.

Bernès nie tout

«Il est arrivé devant le juge lessivé mais avec suffisamment de présence d'esprit pour dénoncer certaines pratiques qui ont eu lieu pendant sa garde à vue», a déclaré l'avocat.

Le directeur général de l'OM a été présenté par les joueurs de Valenciennes comme leur intermédiaire au même titre que le joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie, déjà mis en examen et placé en détention.

L'attaquant de Valenciennes Christophe Robert, qui a affirmé avoir reçu environ 50 000 \$ pour «laisser filer» le match du 20 mai dernier remporté 1-0 par l'OM, a été mis en examen et laissé en liberté provisoire, de même que son coéquipier argentin Jorge Burruchaga.

Jean-Pierre Bernès a nié toutes les accusations formulées contre lui, a déclaré son avocat. «De toute façon, il a toujours été le premier à se dire innocent», a-t-il dit.

«M. Bernès a maintenu sa position, a confirmé Eric de Montgolfier. Pour lui, il n'est pas impliqué dans cette affaire de corruption.»

Dans une interview publiée hier par France-Football, le procureur n'écarte pas l'éventualité d'une demande de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie.

«J'y ai déjà pensé, dit-il dans les colonnes de l'hebdomadaire. Si de nouveaux éléments s'ajoutent, je déposerai une requête auprès du président de l'Assemblée nationale.»

Le procureur, qui relate une visite que lui a rendue Bernard Tapie il y a 15 jours, n'est pas tendre pour le patron de l'OM. «Comment voulez-vous que l'on ne pense pas M. Tapie concerné par cette affaire? dit-il. Je me dois tout simplement d'envisager le moment où j'aurai M. Tapie dans ma ligne de mire. Si l'hypothèse se présente, je n'aurai aucun état d'âme.»

Eric de Montgolfier a précisé ses propos en déclarant aux journalistes: «Il est bien entendu que le président de l'OM a pris position dans ce dossier. At-il pris position comme président de l'OM désireux de défendre à tout prix ses troupes ou bien comme quelqu'un qui en sait plus? C'est à nous de vérifier.»

Le feuilleton connaîtra un nouvel épisode aujourd'hui avec la réunion à Paris du conseil général de la Ligue nationale du football français. Son président a laissé entendre que le championnat devrait reprendre le 24 juillet et qu'une rétrogradation de l'OM n'était pas à l'ordre du jour.

3^e étape du Tour de France



Djamolidine Abdoujaparov lève les bras en traversant la ligne d'arrivée de la troisième étape du Tour de France. Le maillot jaune Wilfried Nelissen de Belgique est second suivi de l'Italien Mario Cipollini.

PHOTO AFP



REUTER

Abdoujaparov règle ses comptes

Dinard, France — L'Ouzbek Djamolidine Abdoujaparov a réglé ses comptes en enlevant au sprint la troisième étape du Tour de France, conclue comme les deux précédentes par une franche bagarre entre spécialistes de l'emballage final.

L'ancien maillot vert de l'édition 1991, âgé de 29 ans, s'est fait vengeance en soufflant la victoire à Dinard au Belge Wilfried Nelissen, qui l'avait précédé d'un cheveu la veille à Vannes et avait du coup endossé le maillot jaune.

Au classement général, Nelissen conserve la première place à la veille du contre-la-montre par équipes d'aujourd'hui. Il précède de 25 secondes un autre sprinter, l'Italien Mario Cipollini, troisième à Dinard. Abdoujaparov est troisième à 28 secondes.

L'Espagnol Miguel Indurain, prétendant à une troisième victoire consécutive, occupe une position d'attente idéale à la quatrième place, à 29 secondes du maillot jaune.

La course s'est une nouvelle fois jouée dans le dernier kilomètre où les ténors du sprint ont mis le feu aux poudres.

L'essentiel de l'étape, disputée sur un parcours vallonné de 189,5 km balayé de rafales de vent, a été animée par le Français Laurent Desbiens et le Belge Marc Sergeant.

Les deux hommes prenaient le large quelque 40 km après le dé-

part et profitaient de l'apathie d'un peloton sans doute soucieux de préserver ses forces dans la perspective de l'épreuve par équipes pour creuser rapidement l'écart.

Le duo allait compter 13 minutes et 40 secondes d'avance sur le gros de la troupe peu avant l'ascension de la côte de Mur-de-Bretagne, au 80^e km de course.

Desbiens passait en tête, suivi de Sergeant. L'Italien Gianluca Bortolami, troisième, pointait à 9:37 du premier qui comptait 12 minutes d'avance sur le peloton.

Celui-là était alors rappelé à ses devoirs par les gardes du corps d'Indurain, bien décidé à ne pas laisser les deux hommes de tête se jouer trop longtemps de leurs poursuivants.

Desbiens constata alors que son camara-

de d'échappée, coéquipier du maillot jaune, rechignait à prendre les relais.

«Au début, on roulait très bien tous les deux. Mais son directeur sportif est venu et tout a changé», a-t-il expliqué.

Sergeant, qui avait connu une situation similaire l'année dernière, a confirmé cette version.

«Mon directeur m'a dit d'arrêter, car nous étions trop proches au classement général, a déclaré le Belge. Ça faisait mal, mais on est des pros, pas des amateurs. Et ce soir, Wilfried a encore le maillot jaune.»

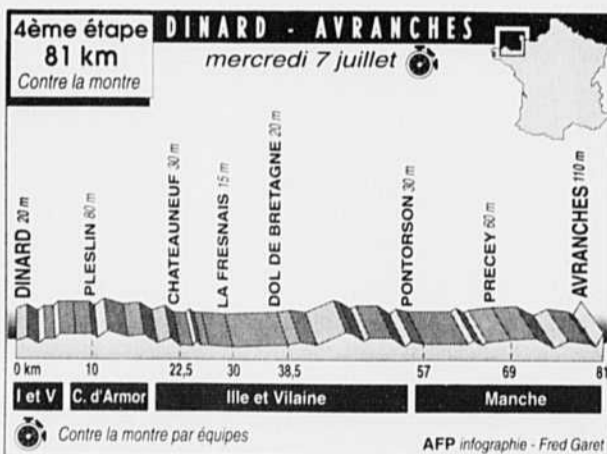
Desbiens n'a pas caché son amertume. «Je suis déçu, a-t-il dit. Je me suis donné à fond. J'ai fait comme si j'étais tout seul et je me suis concentré au maximum. Mais on aurait eu plus de chances d'aller au bout si Sergeant avait joué le jeu.»

Le Français, à qui son directeur Cyrille Guimard conseilla par la suite de lever le pied, s'est consolé en endossant le maillot à pois de meilleur grimpeur.

«Si je peux le garder deux ou trois jours, je serai content», a déclaré le Français, qui a avoué ne pas être un grimpeur.

Son odyssee prenait fin à moins de 20 kilomètres de l'arrivée, quand les formations se mirent en ordre de bataille pour lancer leurs sprinters.

Dans les 200 derniers mètres, Abdoujaparov portait l'estocade finale, devant Nelissen et Cipollini, le bourreau des coeurs vainqueur dimanche de la première étape.



Régates internationales de Valleyfield

Les kamikazes de la Formule un sur eau

LÉANDRE DROLET
PRESSE CANADIENNE

Les kamikazes de la Formule un sur eau ont rendez-vous pour la 55^e édition des Régates internationales de Valleyfield en fin de semaine.

Après la présentation des championnats mondiaux, l'an dernier, la capitale mondiale des courses d'hydroplanes présentera les 9, 10 et 11 juillet les championnats canadien et américain de la catégorie Grand Prix. Dans cette dernière classe, les embarcations atteignent des vitesses de pointe de 230 km/h.

L'événement mettra en jeu une bourse de 150 000 \$, la plus importante en Amérique du Nord, pour les six classes d'embarcation.

Pour la première fois de son histoire, l'association des Grand Prix, à l'instar de la Formule un en course automobile, a mis sur pied un championnat des conducteurs.

Le Québécois Claude Bergeron tentera à Valleyfield de conserver son premier rang, lui qui totalise 52 points, à égalité avec l'Américain Brian O'Connor. Un autre Québécois, Jean Théorêt, occupe la troisième place avec 44 points.

Au classement général des constructeurs, l'embarcation Export 'A' de Robert Théorêt, oncle de Jean, domine outrageusement avec 1862 points, contre le Miss Chambly de Claude Bergeron (1385).

Théorêt, qui a pris sa retraite en 1990, n'espère rien de moins que la victoire.

«Si le moteur tient le coup, j'ai bon espoir de voir mon embarcation conduite par Jeff Richards l'emporter», a dit Théorêt, qui a été champion du monde à quatre reprises.

Celui qui a accumulé le plus de victoires à la Baie Saint-François de Valleyfield vise rien de moins que le doublé.

«L'an dernier, Jeff a gagné la course invitation, mais cette année nous voulons ajouter le titre du Grand Prix», a-t-il indiqué, espérant ainsi mettre la main sur la coupe du Maire qui sera remis au pilote qui remportera les deux épreuves.

Parmi les autres Québécois inscrits dans la classe Grand Prix notons Jean-Pierre Lessard, Guy Verdon, Claude Campeau et Réjean Blanchet.

BASEBALL

HIER	
LIGUE NATIONALE	
San Francisco	13, Montréal 5
Los Angeles	7, Philadelphie 5
New York	9, San Diego 7
Chicago	3, Cincinnati 2
Pittsburgh	10, Houston 3
Atlanta	à Saint Louis
Florida	au Colorado
LIGUE AMÉRICAINNE	
Toronto	5, Chicago 1
Detroit	4, Minnesota 1
Texas	11, Milwaukee 1
Baltimore	8, Kansas City 0
New York	à Seattle
Cleveland	à Oakland
Boston	en Californie

LIGUE NATIONALE		LIGUE AMÉRICAINNE	
Lundi	Lundi	Lundi	Lundi
St. Louis 10	Houston 4	Texas 5	Milwaukee 4
Cincinnati 6	Pittsburgh 4	Oakland 6-2	Cleveland 5-6
SF 10	Montréal 4	Chicago 4	Toronto 3
Philadelphie 9	LA 5	Minnesota 13	Detroit 3
San Diego 12	New York 7	Kansas City 7	Baltimore 1
Atlanta 9	Florida 7	New York 6	Seattle 3
Chicago 10	Colorado 1	Boston 4	Californie 3 (11 m)
Aujourd'hui		Aujourd'hui	
San Diego (Benes 8-6)	à New York (Young 0-11)	Detroit (Güllickson 4-4)	à New York (Deshaies 9-5)
Cincinnati (Pugh 4-9)	à Chicago (Hibbard 7-4)	Texas (Brown 6-6)	à Milwaukee (Eldred 9-8)
SF (Brummett 1-1)	à Montréal (Barnes 2-4)	Cleveland (Mesa 7-5)	à Oakland (B.Witt 8-5)
Los Angeles (R.Martinez 7-4)	à Philadelphie (Mulholland 9-6)	New York (Wickman 8-2)	à Seattle (Leary 6-3)
Pittsburgh (Wakfield 4-8)	à Houston (Portugal 6-3)	Boston (Valiela 5-7)	en Californie
Atlanta (G.Maddux 7-7)	à St. Louis (Magrane 7-7)	San Diego (Fernandez 9-4)	à Toronto (Guzman 7-1)
Florida (Hammond 10-4)	à Colorado (Shepherd 1-3)	Baltimore (Mussina 9-4)	à Kansas City (Pichardo 4-4)

LIGUE NATIONALE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Philadelphie	55	29	.655	—
Saint Louis	47	34	.580	6 1/2
Montréal	43	40	.518	11 1/2
Chicago	40	40	.500	13
Pittsburgh	39	44	.470	15 1/2
Florida	36	45	.444	17 1/2
New York	25	56	.309	28 1/2
Section Ouest				
San Francisco	56	28	.667	—
Atlanta	48	35	.578	7 1/2
Los Angeles	43	38	.531	11 1/2
Houston	42	39	.519	12 1/2
Cincinnati	42	43	.494	14 1/2
San Diego	32	52	.381	24
Colorado	28	53	.346	26 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Toronto	49	35	.583	—
New York	47	36	.566	1 1/2
Detroit	45	38	.542	3 1/2
Baltimore	44	39	.530	4 1/2
Boston	42	39	.519	5 1/2
Cleveland	39	44	.470	9 1/2
Milwaukee	33	48	.407	14 1/2
Section Ouest				
Chicago	42	39	.519	—
Kansas City	42	39	.519	—
Texas	40	41	.494	2
Californie	38	42	.475	3 1/2
Seattle	39	44	.470	4
Oakland	36	42	.462	4 1/2
Minnesota	35	45	.438	6 1/2

LES MENEURS

LIGUE NATIONALE					
	PJ	AB	P	CS	Moy.
Galarraga Col.	64	255	39	102	400
Merced Fit.	76	241	47	88	365
Kruk Phi	79	271	61	95	351
Bonds SF.	81	276	62	96	348
McGee SF.	72	262	26	89	340
Jefferies StL.	77	234	48	103	339
Grace Ch.	77	293	44	97	331
Oskey StL.	62	251	49	82	327
Bagwell Hou.	80	302	47	98	325
RoThompson SF.	72	277	50	90	325
Gwynn SD.	70	280	32	91	325

Points produits — Williams, San Francisco, 64; Bonds, San Francisco, 62; Daulton, Philadelphia, 62; Galarraga, Colorado, 61; Grace, Chicago, 56; Justice, Atlanta, 54.

Circuits — Bonds, San Francisco, 22; Williams, San Francisco, 21; Gant, Atlanta, 19; Justice, Atlanta, 18; Bonilla, New York, 18; McGriff, San Diego, 18.

Bats volés — Coleman, New York, 36; Lewis, San Francisco, 29; Carr, Florida, 28; Roberts, Cincinnati, 24; DeShields, Montreal, 23; Davis, Los Angeles, 23; Young, Colorado, 22; Jefferies, St. Louis, 22; Dystra, Philadelphie, 22.

Lanceurs (9 décisions) — Kile, Houston, 9-1, 900, 1.99; Burkett, San Francisco, 13-2, 867, 3.14; Greene, Philadelphie, 10-2, 833, 3.48.

Retraits — Smoltz, Atlanta, 112; Rijo, Cincinnati, 106; Benes, San Diego, 99; Maddux, Atlanta, 97.

Victoires protégées — LeSmith, St. Louis, 29; Myers, Chicago, 25; Beck, San Francisco, 24; Harvey, Florida, 24; Williams, Philadelphie, 23; Stanton, Atlanta, 22.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINNE					
	PJ	AB	P	CS	Moy.
Olerud Tor.	73	283	54	113	399
O'Neill NY.	73	267	36	87	326
Gonzalez Tex.	69	262	52	85	324
Lofton Cle.	79	308	58	99	321
Hamilton Mil.	62	246	39	79	321
Harper Min.	73	260	27	83	319
Whitaker Det.	65	210	45	67	319
Rhoadson Oak.	70	244	56	77	316
Phillips Det.	79	295	54	93	315

LES EXPOS

AU BÂTON										
	AB	PC	CS	PP	CC	BV	Moy.			
18. Alou, Moises	280	35	73	42	9	13	261			
5. Berry, Sean	98	14	25	20	5	5	255			
28. Bolick, Frank	162	23	41	24	4	0	253			
15. Colburn, Greg	145	14	37	23	4	3	255			
12. Cordova, Wilfredo	219	38	66	25	9	21	237			
4. DeShields, Delino	292	43	82	13	2	23	281			
24. Fletcher, Darrin	158	9	40	24	3	0	253			
7. Frazer, Lou	104	19	34	8	1	13	327			
9. Grissom, Marquis	307	48	88	48	10	16	287			
19. Laker, Tim	84	3	16	7	0	2	190			
3. Linsing, Mike	260	36	70	26	3	10				